

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

GÎTE LE MONT-DORE

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée.
- Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année en cours (intégralité du document).
- Copie du dernier bulletin de salaire de l'agent ou pension SNCF.
- Un chèque de caution de 400 €
- Le règlement total du séjour par chèque bancaire
- 1 enveloppe timbrée pour le retour du chèque de caution (si absence d'enveloppe timbrée, le chèque de caution sera détruit).
- Assurance de responsabilité civile

Modalités de règlement :

- ▶ Les chèques de caution et le règlement total du séjour doivent être libellés à l'ordre du CASI SNCF. En l'absence des chèques, le gîte est remis en location dans les 15 jours suivants l'envoi de votre dossier de réservation par le CASI.
- ▶ L'encaissement du chèque relatif au règlement total du séjour sera effectué dès la fin du séjour.

Documents et chèques à adresser à :

Bibliothèque des Cheminots
Avenue Marx Dormoy - Gare SNCF - 03100 Montluçon
☎ 06 85 31 31 72 - ✉ casi.auvni.gites@gmail.com

En signant ce document, dans le cadre du R.G.P.D. (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le CASI Auvergne-Nivernais à conserver et à utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

A.....le

Signature de l'agent :

Cadre réservé au CASI

Date de réception au CASI :

Gîte : 6 personnes

Quotient familial :Tranche tarifaire : 1 2 3

Montant du séjour :

Caution Chèque bancaire N° Banque :

Règlement Chèque bancaire N° Banque :